

ANNEXE

FICHE DE MISSION PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DE POP SCIENCES – CCSTI DU RHONE

Présentation de la structure

Pop'Sciences est le Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) du département du Rhône.

Il a la particularité d'être hébergé au sein de la ComUE Lyon Saint Etienne, Communauté d'universités et établissements (grandes écoles, organismes de recherche), qui rassemble 10 membres et 25 associés. Cela lui permet d'être en lien avec tous les laboratoires de recherche et les chercheurs et chercheuses de toutes les disciplines scientifiques qu'offre le site universitaire local : tant en sciences dites expérimentales (physique, chimie, biologie, géologie...) qu'en sciences humaines et sociales (économie, sociologie, archéologie...).

Avec Pop'Sciences, la ComUE Université de Lyon donne la possibilité au grand public de s'informer, découvrir le monde de la recherche, rencontrer des scientifiques et se questionner sur les grands enjeux de société ! Via son site internet, son magazine et ses nombreux événements, Pop'Sciences est une invitation à mieux comprendre le monde qui nous entoure avec le regard de ceux et celles qui pratiquent la recherche.

La ComUE Université de Lyon propose aussi des actions spécifiques de médiation pour les collégiens et lycéens, via les projets Pop'Sciences Jeunes et les actions proposées par INDULO. Ces actions permettent aux jeunes de rencontrer des scientifiques et découvrir des métiers autour de la CSTI (Culture Scientifique technique et Industrielle).

Sur le territoire du Rhône, Pop'Sciences anime depuis 1999 le réseau des nombreux acteurs de culture scientifiques via notamment des séminaires et formations. Pop'Sciences est également le coordinateur départemental de la Fête de la Science sur ce territoire.

Selon la circulaire n°2010-040 du 30-3-2010, la mission du professeur relais se décline selon quatre orientations principales communes à tous les professeurs relais :

- Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre des projets et des dispositifs relevant de l'éducation artistique et culturelle.
- Informer le milieu scolaire des activités et des ressources proposées par l'institution culturelle et promouvoir sa fréquentation par les enseignants et les élèves.
- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation interdisciplinaires à l'intention des enseignants.
- Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques.

Le professeur relais auprès de Pop'Sciences est chargé, sous la responsabilité du délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle de :

- Travailler en étroite concertation avec l'équipe de la DAAC, plus particulièrement avec le chargé de mission Culture scientifique, industrielle et technique, l'IA-IPR Correspondant académique pour les sciences et technologie (CAST) et avec les autres professeurs relais ;
- Accompagner la mise en œuvre de projets EAC en partenariat avec Pop'Sciences et Indulo ;
- Promouvoir et accompagner les dispositifs spécifiques de l'EAC, en faisant le lien entre la structure et les établissements scolaires du territoire ;
- Participer à l'organisation et à la mise en œuvre de formations à destination des enseignants (parcours de formation DAAC) ;
- Contribuer à la production de ressources pédagogiques transversales conformément aux objectifs du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Le professeur relais sera inclus dans un réseau de 51 professeurs relais coordonné par la DAAC de l'académie de Lyon, au service de la politique académique en EAC portée par la DAAC. Il œuvrera en faveur de la pédagogie de projet, du partenariat artistique et scientifique et de l'interdisciplinarité. Il portera auprès du public scolaire et des partenaires culturels les priorités académiques.

Le professeur relais rédige chaque année un bilan d'action détaillé, adressé au délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle.

Cette mission donne lieu à 1 IMP de taux 4, pour un montant total de 2500 euros pour l'année scolaire 2026-2027 et nécessite 4 heures de travail hebdomadaire. Le professeur relais organisera en concertation avec son chef d'établissement, son emploi du temps afin de pouvoir travailler dans les locaux de Pop'Sciences chaque semaine.

Il se rendra disponible pour la formation annuelle des professeurs-relais organisée par la DAAC, ainsi que pour toute action de la DAAC où l'exercice de sa mission serait requis.

Les enseignants de toutes disciplines titulaires dans le 2nd degré dans un établissement public de l'académie de Lyon peuvent postuler. La mission est renouvelable tous les ans.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être envoyées exclusivement par mail à l'attention de Monsieur Mathieu Rasoli, délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, à daac@ac-lyon.fr, avant le **22 juin 2026** délai de rigueur.